

Attestation de remise d'une tablette et de ses accessoires**ENSEIGNANT**

Une tablette est remise à l'enseignant(e) par son établissement, par délégation de la Région Ile-de-France.

- Etablissement :

ci-après « l'établissement »

- Monsieur ou Madame :

ci-après « l'enseignant(e) »

L'établissement confie à l'enseignant(e) une tablette *Unowhy* 10 fonctionnant sous Android 9 et ses accessoires. L'équipement est identifiable par un numéro de série et/ou un numéro d'inventaire et fait l'objet d'un enregistrement informatisé au moment de la remise à l'enseignant(e).

Ce matériel mis à disposition de l'établissement demeure la propriété de la Région Ile-de-France.

L'enseignant(e) s'engage à restituer sans délai l'équipement prêté en parfait état de marche en cas de départ définitif de l'établissement. Il est précisé qu'en cas d'absence de restitution ou la détérioration au-delà de l'usure normale du matériel prêté, l'enseignant(e) pourra être tenu de rembourser la valeur du matériel.

L'utilisation de la tablette donne lieu à la mise en œuvre d'un ou plusieurs traitements de données.

Pour votre bonne information, il est toutefois important de vous faire part des éléments suivants :

- Le responsable de traitement est la Région Île-de-France
- Les traitements ont pour finalité d'associer la tablette à l'enseignant sur la base juridique de l'article L214-6 du code de l'éducation
- La durée de conservation des données est le temps du service de l'enseignant dans l'établissement.
- Le destinataire des données est la Région Île de France au travers de son opérateur pour les équipements Unowhy.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données ainsi que du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation du traitement (cf critère de licéité). Pour les exercer, veuillez envoyer votre demande à donnees-personnelles@iledefrance.fr accompagnée d'un justificatif d'identité.

Fait à, le en deux exemplaires originaux.

L'établissement

L'enseignant(e)

Apposez ici l'étiquette de l'équipement prêté